

Etat du Valais

Autoroute A9 Saxon-Rides



Les systèmes d'évacuation des eaux de chaussée de l'autoroute A9 ne répondaient plus aux exigences de protection des eaux superficielles et souterraines. Les ouvrages de traitement existants (bassins amortisseurs de crues, abrégés B.A.C.) ont été assainis et réaménagés. Les systèmes d'évacuation des eaux de chaussée ont été modifiés.

L'Etat du Valais (DTEE/SRCE) choisit les produits Saint Dizier Environnement comme étant les plus adaptés aux contraintes de traitement et d'implantation. Le mandataire spécialisé (Bureau d'ingénieurs N. Cordonier & G. Rey SA) a effectué l'étude consistant à identifier les paramètres et les exigences de traitement.

Après analyse de l'ensemble des données, il a été proposé la mise en place de Décanteurs verticaux sur Nids d'Abeille avec un débit de traitement de 40 l/s. Ces ouvrages ont été équipés d'un by-pass intégré, d'une cloison siphonoïde, d'un système d'extraction des boues et un dispositif antichute pour les batraciens a été également intégré à l'ouvrage.

Six décanteurs particuliers (40 l/s) ont été installés le long de l'autoroute A9, sur les communes de Martigny, Fully et Ardon.